

Hebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 4, N° 13
(hebdomadaire)

le 31 mars 1976

Telle une pieuvre, la téléinformatique s'étend de plus en plus... Devrons-nous nous en protéger bientôt?	1
Administration publique fédérale	2
Centenaire de la Bibliothèque du Parlement	3
Achat d'un appareil de photoplan	3
Distinction honorifique en agriculture	3
Médaille Massey à un géographe	4
L'orge canadien germe en Nouvelle-Zélande	4
Accord Canada-Portugal sur la pêche	4
Le faiseur de violons	4
Des plantes bien protégées	5
Accord nucléaire Canada-Finlande	5
Nouveau centre de recherche sur le cancer	5
Une exposition pas comme les autres	6
Permis d'importation de bovins	6
Entretiens canado-espagnols sur les pêches	6
Cours de français à l'Est et à l'Ouest	6

Telle une pieuvre, la téléinformatique s'étend de plus en plus... Devrons-nous nous en protéger bientôt?

Quand on les compare à leurs descendants d'aujourd'hui, les premiers ordinateurs paraissent se situer au début d'une très longue chaîne évolutive. Pourtant, à peine trois décennies les séparent de nous.

Les opérations effectuées au début se déroulaient à des vitesses qui, comparées à celles d'aujourd'hui, étaient de plusieurs milliers de fois plus faibles. MARK I, créé en 1944, comportait 1 800 lampes à vide; ses temps de calcul se mesuraient en dixièmes de seconde, alors que l'ordinateur STRETCH du Bureau météorologique des États-Unis effectue une opération en quelques centaines de nanosecondes (la nanoseconde est la milliardième partie d'une seconde).

Un article de la revue En quête, publiée par le ministère des Communications, nous fait savoir que les progrès en télécommunication ont fortement contribué à l'essor du traitement en temps partagé et qu'au cours de la prochaine décennie l'usage des ordinateurs sera encore dix fois plus grand.

Voici quelques extraits de cet article.

Pauvre mémoire

Le seul langage dans lequel il était possible de communiquer directement avec les premiers ordinateurs était le langage binaire. La solution de chaque problème demandait un long codage où la moindre erreur pouvait exiger des heures de recherche patiente pour retrouver l'infime *bug* qui empêchait un programme de fonctionner correctement.

En l'absence de périphériques, commodes pour entrer et sortir données et programmes, il fallait introduire les informations à l'aide de séries de boutons et lire les résultats sur des voyants lumineux.

Les mémoires de ces premiers ordinateurs ne pouvaient contenir que quelques milliers d'unités d'informations, tandis que celles d'aujourd'hui en contiennent des centaines de millions. Enfin, les ordinateurs de la "première génération" (nous sommes maintenant à l'orée de la quatrième) ne pouvaient traiter qu'un programme à la fois.

Avec le progrès continu des ordinateurs, le rythme de fonctionnement interne s'accéléra considérablement, alors que celui des opérations d'entrée et de sortie demeurait assez lent. Le temps consacré à la solution d'un problème pouvait se partager en deux tranches où, par exemple, 5 p. 100 du

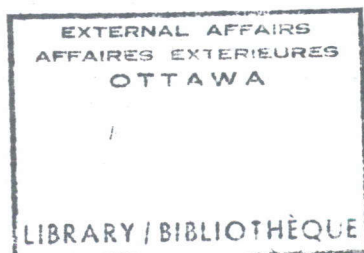
temps était alloué au fonctionnement de l'unité centrale et 95 p. 100 aux entrées et sorties d'informations. L'unité centrale de traitement restait donc presque inoccupée, tandis que de longues files d'utilisateurs attendaient impatiemment de faire traiter leurs programmes. On se trouvait dans la situation de voyageurs qui, se déplaçant d'une ville à l'autre en avions supersoniques, étaient forcés de se rendre aux aéroports et d'en revenir dans des chars à boeufs.

* * * *

Accès à l'informatique

L'accès à l'information peut se réaliser soit de façon séquentielle pour les bandes magnétiques, soit de façon directe pour les disques et les tambours. Le dispositif d'accès aux disques magnétiques dépend d'une série de têtes de lecture mobiles dont le fonctionnement rappelle un peu le mécanisme de sélection des disques dans un *juke-box*. Quant aux tambours, ce sont des cylindres recouverts de substance magnétique et qui tournent sur eux-mêmes à grande vitesse. La lecture de l'information se fait au moment où la position assignée à cette information passe au voisinage de la tête de lecture.

Dans un système à temps partagé, on logera dans la mémoire interne un programme qui coordonnera les opérations



des diverses composantes du système. Il répartira minutieusement les durées d'accès entre tous les usagers simultanément rattachés au système.

Si chaque durée est trop grande, le temps de réponse du système apparaîtra trop long à chaque utilisateur, et il en retirera un sentiment d'insatisfaction. Par contre, si les tranches sont trop courtes, la performance du système sera abaissée, à cause du temps perdu par un nombre excessif de déplacements d'informations entre la mémoire centrale et les mémoires auxiliaires.

La mémoire partitive

Le programme superviseur servira aussi à effectuer la partition de la mémoire centrale en blocs. Il occupera l'un de ces blocs et allouera aux programmes des utilisateurs d'autres blocs de la partition. On devine sans peine la complexité à laquelle peut atteindre la conception des programmes superviseurs.

On ajoutera à un tel système un contrôleur de transmission et des modulateurs-démodulateurs. Le contrôleur de transmission devra régler la dense circulation qui s'établit entre l'ordinateur et les utilisateurs. Il devra protéger le réseau contre les erreurs de transmission et surtout gérer correctement le flux des communications. Enfin, il devra transmettre aux modulateurs-démodulateurs des signaux qui leur sont acceptables.

* * * *

Dans le traitement par lois, les programmes seront transmis ensemble vers l'ordinateur central, où ils seront stockés pour être traités et retransmis durant les périodes creuses. Dans le deuxième cas, chaque programme est expédié vers l'ordinateur central au moment de sa réception. De là, il sera placé dans une file d'attente, traité en temps opportun, puis expédié dans les meilleurs délais vers le terminal lourd d'où il provenait.

Dans le mode dialogué, l'utilisateur est assis devant une machine à écrire, un télétype ou un écran cathodique et s'attend à recevoir une réponse à ses demandes dans un délai habituellement très bref. Ainsi les systèmes assureront, dans le cas d'un message prioritaire, un délai maximum de 1,5 seconde.

Les lignes de transmission nécessaires au transfert des informations varieront suivant le type de service requis,

Pour le mode dialogué, il suffira d'assigner aux usagers des lignes de faible puissance comme celles qu'utilisent les télétypes ou des circuits à fréquence vocale. Par contre, il sera préférable pour la transmission rapide d'un important stock d'informations d'utiliser des supports à large bande (faisceau hertzien ou câble coaxial) capables de transmettre jusqu'à 50 000 bits-seconde.

Des communications par milliards

Le Canada est déjà bien lancé dans la mise en place de réseaux téléinformatiques. Les systèmes Infodat et Data-route permettent dès maintenant d'achever de vastes quantités d'informations entre les régions développées du pays.

On a calculé que de 1970 à 1980 le nombre annuel de communications téléinformatiques aux États-Unis passerait de 3,7 milliards à 32 milliards, tandis que le nombre de terminaux en usage augmenterait de 84 000 à 1 million. Compte tenu de la population canadienne, les besoins de notre pays se situeront au dixième environ de ces valeurs.

La vie informatisée

Les applications de la téléinformatique sont innombrables et se multiplieront dans l'avenir. Déjà, les entreprises bancaires et fiduciaires s'en servent pour centraliser leurs opérations comptables. Elle permet aux compagnies d'aviation et aux chaînes hôtelières d'assurer rapidement à leurs clients les réservations dont ils ont besoin. La gestion des stocks de sociétés dont les filiales sont réparties à travers tout le territoire peut, grâce à elle, se faire de manière efficace. A tout moment, ces sociétés sont en mesure de déterminer la localisation, l'état et la quantité des milliers de pièces dont se composent leurs équipements, puis d'effectuer de façon optimale le renouvellement de ces pièces.

Des architectes, des urbanistes, des ingénieurs peuvent simuler les aménagements dont ils se proposent d'entreprendre la construction. Ils peuvent suivre sur écran cathodique le déroulement schématique du trafic sur l'autoroute ou l'échangeur projeté, ou l'atterrissage d'un avion gros porteur sur les pistes d'un aéroport dont ils ont tracé les plans.

Des médecins sont constamment in-

formés des réactions physiologiques des patients hospitalisés dans un section de soins intensifs. Ils sont en mesure de transmettre à distance et de faire analyser par l'ordinateur des cardiogrammes, des encéphalogrammes, des coupes histologiques, des spécimens biochimiques ou bactériologiques.

Les corps policiers peuvent lutter plus efficacement contre le crime grâce aux banques de données, et il est déjà possible de traiter par ordinateur l'examen des empreintes digitales.

Grâce au mode dialogué, on peut donner à des groupes d'étudiants un enseignement individualisé où l'ordinateur se pliera patiemment au rythme d'apprentissage de chacun.

Un problème d'éthique

Ce sont là quelques-uns seulement des domaines où la téléinformatique s'affirme. Cette discipline aura de nombreuses répercussions dans nos vies. Si elle est appelée à nous rendre de nombreux services, nous devons être assez lucides pour comprendre qu'elle peut mettre en danger les droits individuels.

Les gouvernements et les grandes entreprises sont maintenant en mesure de constituer sur chacun de nous des fichiers où seront consignés notre dossier scolaire, nos revenus, nos avoirs et nos dettes, nos marges de crédit, notre histoire médicale, les emplois que nous avons occupés, nos opinions politiques, nos fréquentations passées et présentes, les groupements auxquels nous avons appartenu, les fautes plus ou moins graves que nous aurons commises.

Pour nous protéger contre ces dangers, informaticiens, avocats, sociologues et hommes politiques devront travailler à la réalisation d'un équilibre difficile entre les légitimes besoins de la protection publique et la préservation des libertés fondamentales que les citoyens sont en droit d'exiger d'une société libérale et démocratique.

Administration publique fédérale

L'administration publique fédérale comptait 464 523 employés à la fin de septembre 1975, soit 10 781 de plus qu'il y a un an. La rémunération totale pour le troisième trimestre fut de \$1 437 550 000, soit \$188 667 000 de plus qu'au cours du trimestre correspondant de 1974.

Centenaire de la Bibliothèque du Parlement

La Bibliothèque du Parlement, qui fait corps avec les édifices du Parlement à Ottawa, célèbre son centenaire cette année.

Après l'incendie qui l'a endommagée en 1952, on a conservé à chacune de ses particularités sa forme originale et reconstitué fidèlement le nouveau mobilier d'après les éléments qui avaient échappé aux flammes.

La pièce circulaire, dont le plafond atteint une hauteur de 174 pieds, est lambrissée de boiseries de pin blanc sculpté à la main, et parquetée d'un plancher de cerisier, de chêne et de noyer. On trouve, sous la salle de lecture, deux niveaux de rayonnages modernes entourés de bureaux.

La bibliothèque contient un demi-million de volumes dont certains, comme l'in-folio d'Audubon d'une valeur de 27 000 dollars, sont extrêmement rares. Les collections rassemblent des statuts britanniques datant de la Grande Charte, des compte rendus de délibérations britanniques depuis 1660, des documents du Congrès américain depuis 1802, et des archives canadiennes remontant aux débuts de la colonisation.

Avant que la Bibliothèque nationale



Une statue de la reine Victoria d'une hauteur de 10 pieds, oeuvre de Marshall Wood, se dresse au milieu de la bibliothèque circulaire du Parlement.

du Canada ne soit constituée en 1953, la Bibliothèque du Parlement, dont se servent surtout les députés et les sénateurs, a été pendant plus d'un demi-siècle un important centre de recherches et a fait fonction de bibliothèque

nationale.

A l'occasion du centenaire, la Bibliothèque nationale organise une exposition qui présente notamment des livres écrits par des membres des deux Chambres du Parlement.

Achat d'un appareil de photoplan

Le ministre des Approvisionnements et Services annonce l'adjudication d'un marché de \$814 200 à *Gestalt International Limited* de Vancouver.

Passé pour le compte du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, ce marché prévoit la fourniture d'un appareil de photoplan *Gestalt* de série II. Ce dernier est un instrument de cartographie perfectionné, contrôlé par ordinateur, qui peut mesurer avec précision la surface topographique à partir de photographies aériennes. Cet appareil produit des photographies redressées (*orthophotographs*) du terrain en une fraction du temps requis pour effectuer un levé graphique. L'entrée au système se fait par l'introduction de deux photographies aériennes; les données de sortie peuvent être gardées sur ruban magnétique pour utilisation future et traitement par ordinateur.

Distinction honorifique en agriculture

M. J. E. Andrews, directeur de la Station de recherches agricoles de Lethbridge (Alberta), a obtenu la plus forte prime au mérite décernée par la fonction publique pour les services remarquables qu'il a fournis au cours d'un projet indo-canadien de recherches sur les terres arides (aridoculture). Ce projet est parrainé par le ministère de l'Agriculture du Canada et l'Agence canadienne de développement international (A.C.D.I.).

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a présenté à M. Andrews un chèque de \$2 500 et un certificat de mérite lors d'une réunion tenue récemment à Ottawa.

Proposée par l'A.C.D.I. et Agriculture Canada, cette distinction rend hommage à M. Andrews pour ses sept années de travail consacrées à ce programme de deux millions de dollars. Directeur du projet en 1969, il mit sur pied un centre de coordination et un réseau de stations

de recherches.

Le projet visait à produire des aliments dans une vaste région aride de l'Inde, où sont concentrés les quatre cinquièmes des agriculteurs du pays.

"M. Andrews s'est dévoué de façon exemplaire à l'instauration, l'exécution et la gestion du projet, a ajouté le ministre de l'Agriculture. La réalisation de ses objectifs, tel l'établissement d'un réseau de stations de recherches, en est une preuve tangible. De plus, la considération que lui ont accordée les spécialistes agricoles de l'Inde et du monde entier ne font que confirmer sa réussite."

Les études entreprises ont porté sur l'ensemencement, la moisson, l'humidité et la conservation du sol, les méthodes de préparation du sol, les engrais, la répression des mauvaises herbes et les antiparasitaires. Certaines techniques de moisson ont donné des résultats spectaculaires, la production étant parfois augmentée de 150 pour cent.

Médaille Massey à un géographe

M. Louis-Edmond Hamelin, professeur de géographie à l'Université Laval de Québec, sera décoré de la Médaille Massey de 1976 par la Société géographique royale canadienne pour ses travaux de la plus haute distinction en géographie.

La société veut honorer M. Hamelin en tant qu'universitaire, professeur et écrivain, et reconnaître sa contribution à une meilleure compréhension du Grand Nord canadien et de son peuple.

L'orge canadien germe en Nouvelle-Zélande

En route pour la Conférence de l'Association des universités du Commonwealth à Wellington, M. Robert Bell, principal de l'Université McGill de Montréal, s'arrêta 24 heures à Auckland (Nouvelle-Zélande), et tout en feuilletant le *New Zealand Herald* il y découvrit une nouvelle concernant McGill. Cette nouvelle peu connue encore au Canada, le sera bientôt grâce à l'émission de Radio-Canada qui montrera comment six boisseaux d'orge en deviennent 30 000 en moins d'un an.

C'est le professeur Klinck, du département d'agronomie du campus MacDonald qui a mis au point une variété d'orge qui, pour des fins commerciales, peut produire deux générations de grains en un an, en cultivant la première dans les climats du Sud et la deuxième dans ceux du Nord. C'est une méthode traditionnelle en Jamaïque, en Floride, au Mexique et à Hawaï, mais c'est la première fois qu'une société néo-zélandaise l'entreprend avec la compagnie *Stewart Seeds* d'Ailsa Craig en Ontario. C'est le titre mystérieux de *Six est égal à 30 000 grâce à 2 en 1* qui a attiré le regard de M. Bell.

En règle générale, il faut compter une douzaine d'années à partir du premier croisement du grain existant pour qu'un agronome puisse mettre au point une sélection de qualité supérieure. Ce n'est qu'à ce stade que le processus de multiplication est appliqué à quatre générations appelées "Select", "Fondation", "Enregistrée", et "Certifiée". Dans le cas de l'orge Laurier*, que M. Klinck a mis au point pour son rendement supérieur, la génération "Select" a été produite l'été dernier au Canada et c'est à la production de

la génération "Fondation" que participent les Néo-Zélandais. La prochaine saison au Canada sera utilisée pour la génération "Enregistrée" qui sera suivie par la génération "Certifiée" et mise à la disposition des agriculteurs comme grains de semence.

Cette sélection a été créée pour les conditions régnant dans l'Est canadien mais elle a tellement impressionné les Néo-Zélandais que ceux-ci veulent aussi avoir leur part du gâteau; toutefois, ils devront attendre que les approvisionnements soient suffisants pour les agriculteurs canadiens.

**On a donné à cet orge le nom de "Laurier" en l'honneur de sir Wilfrid Laurier qui, premier francophone à devenir premier ministre du Canada, fut étudiant à McGill.*

Accord Canada-Portugal sur la pêche

Des représentants du gouvernement canadien et portugais se sont réunis à Ottawa les 9 et 10 mars afin de discuter de leur collaboration future en matière de pêche.

Cette réunion fait suite à l'entente intervenue le 5 septembre 1975 entre le Canada et le Portugal sur l'étude d'un accord bilatéral de collaboration en matière de pêche.

Les deux délégations mirent de l'avant des propositions comme base possible d'un accord devant régir la poursuite des opérations des pêcheurs portugais dans les régions sous juridiction canadienne au-delà des limites actuelles de la mer territoriale et dans les zones au large de la côte atlantique. Les deux parties se sont entendues sur les dispositions d'un accord qui, s'il est approuvé par les deux gouvernements, permettra aux navires portugais de pêcher dans la région mentionnée une partie du surplus des ressources nécessaires aux besoins canadiens.

Le faiseur de violons

Thomas Deschênes de Rimouski (Québec) est menuisier, peintre-décorateur et faiseur de violons.

Son premier instrument, il l'a fait à l'âge de 7 ans, à l'exemple de ses frères. Depuis qu'il s'est mis sérieusement à l'ouvrage, c'est-à-dire depuis 44 ans, il en a fabriqué 45 qu'il conserve précieusement, du plus ancien au dernier-né, sauf quelques-uns cédés à

des acheteurs privilégiés.

Thomas Deschênes se réclame d'une technique très personnelle. Bien sûr, il a lu, regardé, cherché, mais aussi il a trouvé sa façon bien à lui de concevoir et de monter le précieux instrument.

Dans les forêts de la campagne rimouskoise, l'artisan choisit lui-même le bois d'érable et de noyer; il sait d'instinct quelle pièce répondra le mieux aux exigences de ses ciseaux.

Le patient travail de fabrication vient de commencer: il s'étendra sur 200 heures pendant lesquelles Thomas Deschênes, libre de toute pression commerciale, coupe soigneusement ses formes, les creuse, les laisse reposer, les adoucit et les assemble.

La volute soigneusement sculptée, la rainure enjolivée d'ébène, les ouïes taillées avec précision, l'instrument fraîchement verni est prêt à subir le test de qualité qui décidera de son avenir. Le faiseur de violons se fait alors violoneux et c'est par les harmoniques qu'il décidera si l'oeuvre est réussie. Le ménétrier s'en donne alors à coeur joie: son archet invite à la gigue et fait revivre les plus beaux airs du folklore québécois.

Thomas Deschênes n'est pas encore connu. On le découvre lentement. Il parle avec abondance de son art, de sa campagne, de "ses musiques". Il connaît par coeur chacun de ses instruments et il pense que peut-être, un jour, on parlera des violons Deschênes. "Mon plus cher désir, dit-il, c'est que la tradition continue".



Thomas Deschênes dans son atelier.

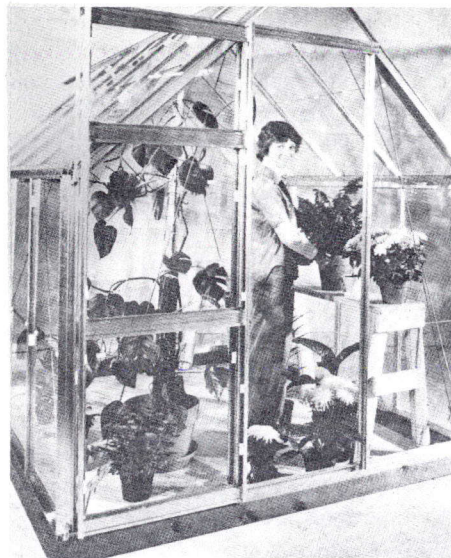
Des plantes bien protégées

Les fleurs, les fruits et les légumes sont sains et heureux lorsqu'ils poussent dans les serres conçues et fabriquées par *Pecon Aluminium Ltd.* de Downsview (Ontario).

Construites pour supporter la neige et la glace des hivers canadiens, tout en laissant pénétrer suffisamment les rayons solaires, les serres *Suntyme* sont solides et durables; elles n'ont pas besoin de douzaines d'écrous et de boulons pour tenir debout.

Faites d'alliage d'aluminium qui ne rouille pas, ne gauchit pas, ne moisit pas et ne nécessite aucune peinture, ces serres s'installent et se démontent facilement, en quelques heures.

Elles sont dotées du système d'assemblage dit à "tension contrôlée": toutes les pièces d'aluminium se fixent facilement et se bloquent entre elles. Une petite pression exercée sur la bride de serrage située sur chacune des 12 tiges de renforcement, bloque les



Peu importe la température, les serres de Pecon Aluminium servent en toute saison. De 48 pieds de surface (4,5m²), elles sont légères, durables et faciles à entretenir. La compagnie prévoit pour bientôt la fabrication de modèles de 96 pieds carrés (8,9m²).

pièces pour former une structure carrée solide grâce aux poids diagonaux.

Ces mêmes poids, associés au trempoir, c'est-à-dire au toit consolidé du *Suntyme*, protègent les vitres de la serre contre les intempéries telles les amoncellements de neige ou les soulèvements de terrain.

Pour bien protéger les fleurs, les fruits et les légumes dans un abri sain et solide, les panneaux de verre pré-coupés sont scellés par un léger coupe-froid en vinyle. Des pinces spéciales sont installées avec une légère pression des doigts et elles retiennent fermement tous les panneaux dans leurs cadres d'aluminium.

Les serres *Suntyme* peuvent se transformer; on peut y ajouter des accessoires tels des chaufferettes, des panneaux électriques ou des volets. Tous ces accessoires peuvent être installés à tout moment et n'importe où: vous n'avez qu'à percer de petits trous dans les couloirs prévus à cet effet dans le cadre, et bien fixer les accessoires additionnels grâce à des vis taraudées.

Accord nucléaire Canada-Finlande

Le Canada et la Finlande ont signé, le 5 mars, un accord portant sur les garanties, l'équipement, le matériel et les facilités nucléaires, et l'échange de renseignements entre les deux pays.

Le Canada et la Finlande sont tous deux signataires du Traité de non-prolifération et ont soumis la totalité de leurs programmes nucléaires respectifs aux garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

L'accord actuel veut satisfaire aux politiques de garanties des deux pays, sur une base bilatérale, respectant leurs engagements relatifs au Traité de non-prolifération.

Les deux signataires entreront en consultation une fois l'an, ou encore à la demande de l'un ou de l'autre, afin de mettre en pratique les arrangements administratifs propres à assurer la réalisation des principes de l'accord, lequel sera en vigueur pour les trente années à venir. Cependant, tout ce qui regarde les garanties sera en vigueur aussi longtemps qu'existeront le matériel ou l'outillage tombant sous le coup de l'accord, et jusqu'à ce que ceux-ci deviennent inutilisables pour la fabrication ou l'obtention d'une arme nucléaire ou de tout engin nucléaire explosif.

Nouveau centre de recherche sur le cancer

Le 9 février dernier, le premier ministre Pierre Trudeau a inauguré officiellement le centre de recherche nucléaire TRIUMF, situé à l'extrémité sud du campus de l'Université de la Colombie-Britannique.

Évalué à 36 millions de dollars, TRIUMF est un projet conjoint de quatre universités (Colombie-Britannique, Alberta, Victoria et Simon Fraser). TRIUMF sera également le centre le plus perfectionné au monde de radiothérapie contre le cancer. Il devrait accueillir ses premiers patients au début de 1978.

Un accélérateur de particules appelé cyclotron – le plus gros et le plus complexe jamais construit – se trouve au cœur du projet TRIUMF. Le cyclotron produit, entre autres, des mésons d'une intensité mille fois supérieure à celle qu'on avait pu obtenir auparavant.

Ce projet que l'on appelle "fabrique de mésons", est l'une des trois installations du genre au monde. Le sigle TRIUMF signifie *Tri-University Meson Facility*. En effet, le projet ne regroupait au départ que trois universités.

Les mésons sont à l'origine de l'énorme pression qui lie entre eux les noyaux atomiques. On peut se servir

de faisceaux de mésons pour scruter les noyaux atomiques et en explorer les propriétés sous des angles inédits, ce qui serait irréalisable autrement.

Applications

Dans le traitement du cancer, les mésons possèdent un avantage unique: il est possible d'orienter leur énergie avec une très grande précision. Ainsi, un faisceau dirigé vers une tumeur maligne interne peut détruire cette dernière en causant relativement peu de dommages aux cellules normales environnantes. L'action des rayons X ordinaires, au contraire, s'exerce surtout au niveau de la peau et des tissus sains qui recouvrent la tumeur.

Les faisceaux de TRIUMF peuvent également servir à l'analyse de matières diverses dans des domaines aussi variés que la protection de l'environnement, le contrôle de processus industriels et la médecine légale.

La construction du centre TRIUMF s'est échelonnée sur six ans. Les universités ont investi 6 millions de \$ pour les bâtiments et le gouvernement fédéral, par l'entremise de la Commission de contrôle de l'énergie atomique, a fourni 30 millions de \$ pour le matériel et le cyclotron. Il est à noter que 85 p. cent du budget total a été dépensé au Canada.

Des blocs de béton massifs protègent le personnel des radiations émises par le cyclotron. La cérémonie d'inauguration s'est tenue juste au-dessus du cyclotron — sur près de 16 pieds de béton solide.

Des hommes de science étrangers dont 12 Britanniques, 5 Japonais et plusieurs Américains et Néo-Zélandais ont fourni à l'ensemble du projet TRIUMF leurs idées, ainsi que certains appareils auxiliaires perfectionnés de grande valeur.

Une exposition pas comme les autres

En collaboration avec le Service d'animation du Musée d'art contemporain, un groupe d'étudiants en maîtrise de la section Histoire de l'art de l'Université de Montréal ont présenté au début de l'année une exposition d'une conception inhabituelle: *Montréal des années '30*. L'exposition visait à provoquer une réflexion populaire sur une architecture souvent injustement méconnue que nous côtoyons tous les jours, mais que nous ne savons pas regarder. A la fois trop proche et trop lointaine, elle échappe à notre attention.

L'exposition a tenté de définir visuellement les principales caractéristiques de l'architecture moderne de l'époque à Montréal. L'édifice principal de l'Université de Montréal constitue certainement une des plus importantes réalisations de la décennie, sa tour domine la ville et constitue sans doute l'exemple le plus visible de l'architecture 1930 à Montréal. On y a trouvé deux influences importantes: celle de l'art déco français et une plus rapprochée du courant puriste.

Pour éviter le piège des expositions traditionnelles qui présentent — sans commentaire — à l'admiration publique,

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.

une série d'oeuvres sans les insérer d'aucune manière dans leur contexte culturel et social, ces jeunes ont voulu tenter d'évoquer une vie montréalaise qu'ils n'ont pas connue. Pour eux cette recherche fut une découverte, pour d'autres elle a réveillé simplement de vieux souvenirs.

Faire revivre une époque, c'est tout un défi. Les étudiants ont préféré s'en tenir à quelques aspects particuliers pour ainsi suggérer l'ensemble; les moyens de communication, les grands magasins, ainsi que la vie littéraire ont retenu leur attention. Des documents et des photos anciennes ont permis de retracer l'évolution des transports en commun; des noms de revues et de journaux depuis longtemps oubliés ont ressurgi, des cinémas en voie de démolition ont retrouvé un bref moment de gloire. Les pionniers du film québécois furent représentés par des oeuvres de Maurice Proulx et d'Albert Tessier qui apportaient un témoignage régionaliste en contrepoids à la poussée urbaine. Quelques objets quotidiens, puisés dans les collections montréalaises, complétaient un panorama qui, loin d'être exhaustif, voulait surtout stimuler la curiosité et la compréhension.

Permis d'importation de bovins

Le Canada dispose encore suffisamment d'espace pour l'importation de bovins d'Autriche, de Belgique, du Danemark, de France, des Pays-Bas, d'Italie, de Suisse et d'Allemagne de l'Ouest, pour l'année 1976-1977, a fait savoir le ministère de l'Agriculture du Canada.

Auparavant, les demandes de permis dépassaient les disponibilités; mais, cette année, il y a une plus grande quantité de permis alors que le nombre de demandes a diminué.

L'inauguration d'une nouvelle station de quarantaine à Miquelon a autorisé la délivrance de 640 permis supplémentaires pour 1976-1977. Cette station construite par le gouvernement français à l'intention des Canadiens devrait être terminée assez tôt pour héberger ses premiers bovins vers le 1^{er} mars. Les permis d'importation requis à cet effet ont été émis en 1975.

Avec les stations de Grosse-Île (Québec) et de Saint-Pierre, la station de Miquelon permettra de porter à 1 504 le

nombre total de bovins pouvant être importés chaque année.

La station de Miquelon pourra aussi servir à la quarantaine de 100 moutons deux fois l'an. Le Canada a entrepris avec l'Europe des pourparlers au sujet des normes sanitaires pour l'importation de moutons.

Entretiens canado-espagnols sur les pêches

Des représentants du gouvernement canadien et espagnol se sont réunis à Ottawa les 19 et 20 février afin de discuter de leur coopération future en matière de pêche.

Cette réunion fait suite à l'entente intervenue le 7 août 1975 entre le Canada et l'Espagne pour considérer l'élaboration d'un accord bilatéral de collaboration en matière de pêche.

Les deux délégations ont mis de l'avant des propositions comme base possible d'un accord devant régir la poursuite des opérations de pêche des bâtiments espagnols dans les eaux au large de la côte atlantique du Canada, compte tenu des modifications juridiques et juridictionnelles prévisibles. Les deux parties se sont entendues sur les dispositions d'un accord qui, s'il est approuvé par les deux gouvernements, permettra aux navires espagnols de pêcher dans la région mentionnée une partie du surplus des ressources nécessaires aux besoins canadiens.

Cours de français à l'Est et à l'Ouest

Le gouvernement canadien contribuera plus de \$52 000 en guise de participation fédérale à des programmes d'enseignement du français mis de l'avant par quatre conseils scolaires à l'est et à l'ouest du Canada. Les projets spéciaux annoncés par le secrétaire d'État, M. J. Hugh Faulkner, de Vancouver-Nord, Okanagan-Sud et New Westminster, en Colombie-Britannique, ainsi que par la commission scolaire de Baie St-Georges, à Terre-Neuve.

En annonçant l'apport financier de son ministère aux provinces de Colombie-Britannique et de Terre-Neuve, M. Faulkner a souligné que le programme fédéral-provincial suscite depuis cinq ans un intérêt croissant pour l'enseignement des langues officielles à travers le pays.